



Institut de la Sainte-Union  
71, rue Montgomery  
7540 Kain  
Tél. 069/ 89 03 89  
accueil@sukain.be  
www.sukain.be

Kain, le 29 septembre 2014.

### **DERNIERES INFORMATIONS POUR LOUVAIN-LA-NEUVE.**

Chers parents,

Le Centre ADEPS de Louvain-la-Neuve nous ouvrira ses portes du lundi 13 au mercredi 15 octobre. Pour rappel, le séjour s'élève à **90** euros et comprend :

- les frais d'hébergement en pension complète
- le trajet en autocar
- le droit d'inscription (salles et moniteurs spécialisés)
- la visite guidée de la ville et le musée TINTIN

Nous vous demandons de bien vouloir vous acquitter de cette somme avant le 6 octobre sur le compte suivant : N° **199-0360951-06** avec la mention « **Séjour à LLN** » suivie du nom **de l'élève et de sa classe**. Si toutefois, vous préférez payer en liquide, veuillez remettre l'argent sous enveloppe (avec nom et classe) au titulaire. S'il vous est difficile de respecter ce délai, vous pouvez étaler vos versements comme suit :

- 45€ pour le 4 octobre
- 45€ pour le 17 octobre (dans ce cas veuillez contacter Madame PITRONE, l'économe)

Dans les bagages, il convient d'emporter :

- 4 T-shirts et 2 shorts
- un training
- une paire de baskets ou de chaussures pour l'extérieur et une paire de bains de mer pour les exercices en salle (réutilisables à l'école)
- un maillot de bain et bonnet (pas de bermuda) : attention, bonnet indispensable !
- un manteau ou anorak (**prévoir des vêtements chauds et imperméables**)
- autres effets personnels
- drap de dessous et de dessus ou sac de couchage + taie d'oreiller
- carte SIS et médicaments personnels.
- le matériel pour le cours d'EDM + trousse complète + colle + ciseau + crayons de couleur
- 1 farde cartonnée pour les prises de notes

**!!!! A NE PAS OUBLIER LE JOUR DU DEPART !!!!:**

- le pique-nique pour la lundi midi
- la carte d'identité
- une tenue adaptée pour les activités extérieures

Nous vous demandons de limiter le contenu des bagages au strict nécessaire et de prévoir un sac facile à transporter.

Il n'est pas conseillé d'emmener des objets de valeur tels que bijoux, MP3 ... L'emploi du GSM ne sera admis que pour téléphoner aux parents, le soir. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Un peu d'argent de poche (4 ou 5 euros) peut venir à point pour l'achat d'une boisson ou d'un en-cas mais les 90 euros couvrent tous les frais, y compris l'assurance.

Un pique-nique pour le midi du 1<sup>er</sup> jour est à emporter. Il convient **de ne pas** le mettre dans la valise car elle sera tout de suite acheminée au centre ADEPS, tandis que les élèves visiteront la ville.

Le départ aura lieu le lundi à 9H00. Les élèves arriveront normalement à l'école pour 8h15. Les bagages seront déposés impérativement à l'accueil. Le retour est prévu le mercredi vers 16h à la Ste Union.

Auriez-vous l'amabilité de compléter le talon ci-dessous et le remettre au professeur d'éducation physique de votre enfant avant le 6 octobre. Nous vous signalons également que tous les élèves sont couverts par l'assurance de l'école.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et vous prions, chers parents, de recevoir nos salutations distinguées.

L. Holvoet, coordinatrice  
et toute l'équipe éducative.

✂-----  
TALON A REMETTRE AU PROF DE GYM POUR LE 6 OCTOBRE AU PLUS TARD.

**Monsieur et Madame .....** parents de .....  
**élève en ..... choisissent le mode de paiement suivant :**

**en liquide dans une enveloppe à donner au titulaire \***

**en 1 versement bancaire pour le 6 octobre \***

**en 2 versements selon les dates proposées \***

*\* cocher la mention que vous choisissez*

**Date :**

**Signature des parents :**